CANNES

PLU

Plan
Local
d'Urbanisme



P.L.U. APPROUVE LE 18 NOVEMBRE 2019 ET MODIFIE LE 19 JUILLET 2021

Modification n°2 APPROUVEE LE 28 NOVEMBRE 2022

ENQUETE PUBLIQUE du 22 août au 23 septembre 2022

6.A.1. LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE

Mises à jour :

- 11 mai 2020 (Tombeau Prosper Mérimée)
- 24 juin 2020 (Secteurs d'information sur les sols)
- 01 septembre 2020 (Saint Georges Church)
- 20 octobre 2020 (Servitude aérienne T7)
- 27 octobre 2020 (Règlement Local de Publicité)
- 11 mai 2021 (P.P.B.E.)
- 11 mai 2021 (PAC Risque Technologique Aéroport Cannes Mandelieu)
- 11 mai 2021 (PAC Retrait-gonflement des sols argileux)
- 08 février 2022 (P.P.R.I.)
- 16 août 2022 (Saint Michel Archange)
- 16 août 2022 (Servitude Gaz I1)
- 16 août 2022 (Servitude Gaz I3)
- 27 septembre 2022 (Plan des annexes complémentaires)

Mairie de Cannes Novembre 2022

T7

CANNES

T_7 – RELATIONS AERIENNES – Installations particulières
Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne
Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particul·ères.

Textes de réglementation générale

- Code des transports : article L.6352-1
- Code de l'aviation civile : articles D. 244-2 à D. 244-4,
- Arrêté du 25 juillet 1990 modifié.

Etendue de la Servitude

- La totalité du territoire communal.

Limitation au droit d'utiliser le sol

- Interdiction, sans autorisation spéciale préalable du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre chargé des armées, de créer toute installation (constructions fixes ou mobiles, poteaux, pylônes et câbles à l'exception des lignes électriques) pouvant constituer des obstacles de grande hauteur, dépassant les altitudes suivantes :
 - en dehors des agglomérations, installations > 50m/sol TN
 - dans les agglomérations, installations > 100m/sol TN

Personne ou Service à consulter

- Direction de la sécurité de l'aviation civile du Sud-Est
 Département surveillance et régulation
 1, rue Vincent Auriol
 13617 Aix-en-Provence
 snia-bod-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr

- Aéroport NCA
 SNIA – Pôle Nice-Corse
 Bloc Technique 1
 CS 63092
 06202 NICE Cedex 3

- Région aérienne Sud
 Zone aérienne de défense Sud
 Section environnement aéronautique
 Base aérienne 701
 13661 Salon Provence Air